

# LA RÉVOLUTION DE L'ÂGE

par Philippe Dreye



© CPCP asbl - septembre 2008

**CPCP - Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation asbl**  
Rue des Deux Eglises, 45 - 1000 Bruxelles - Tél.: 02/238 01 00 - [info@cpcp.be](mailto:info@cpcp.be) - [www.cpcp.be](http://www.cpcp.be)



Les démographes estiment que chaque année, notre espérance de vie augmente d'une saison. L'allongement de la vie, est une véritable révolution pour nos sociétés qui voient aujourd'hui cohabiter quatre générations. Cette révolution est positive car elle donne à tous l'espoir de vivre plus longtemps. C'est aussi une révolution dans nos modes de vie, dans nos relations, une révolution des loisirs, de l'engagement, du rapport au travail, aux relations entre générations. Mais elle représente aussi un défi : adapter la société à l'évolution de la population afin que chacun, aînés et jeunes, puisse trouver sa place dans une société intergénérationnelle et solidaire.

### UN ENJEU QUI N'EST PAS NEUF ET QUI VA S'INTENSIFIER

Le vieillissement démographique est un phénomène ancien, courant lourd des mutations sociétales en Europe et qui gagne maintenant le reste du monde. L'origine de son déclenchement est liée au passage d'un régime ancien à haute natalité et haute mortalité à un régime moderne à basse natalité (réduction de la fécondité et de la natalité) et à basse mortalité, suite notamment aux progrès de l'hygiène, des techniques et de la médecine.

Depuis deux ou trois décennies, les progrès de l'espérance de vie ne sont plus dus au déclin de la mortalité infantile et juvénile, mais au recul de la mortalité aux âges avancés. Il y a donc un vieillissement par le sommet de la pyramide.

La révolution de l'âge n'est pas terminée, elle est en route. Ainsi, selon une étude récente du Bureau fédéral du plan<sup>1</sup>, le vieillissement est d'autant plus rapide qu'il cumule les deux dimensions : vieillissements par la base et par le sommet, puisque la fécondité reste très inférieure au seuil de remplacement des générations (1,7 enfants/femme en Europe occidentale mais 1,3 dans les pays du sud et de l'est de l'Europe) et que l'espérance de vie continue à progresser à un rythme soutenu.

A l'avenir, la population européenne restera globalement assez stable mais elle connaîtra de grandes évolutions dans sa composition : la part des jeunes se réduira, dans une plus grande mesure, la part des personnes d'âge actif (compris par convention entre 15 et 65 ans) diminuera, alors que la part des âgés augmentera fortement. En conséquence, le coefficient de dépendance qui exprime le rapport entre les plus de 65 ans et la population d'âge actif augmentera de manière spectaculaire.



## UNE RÉVOLUTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les conséquences sur les plans économique et social sont considérables. La réduction de la part de la population d'âge actif se traduit par une progressive réduction absolue de la population d'âge actif qui pèse sur l'emploi et l'entraîne lui-aussi à la baisse.

Pour l'Europe (EU25), on peut considérer trois périodes dans les prochaines années.

- La première qui va jusque 2010 voit encore la population d'âge actif s'accroître. Durant cette période, le taux d'emploi de la population continue son ascension sous l'impulsion rémanente de l'élévation du taux d'activité des femmes et de celle des travailleurs âgés. En conséquence, jusqu'en 2010 l'emploi continue à croître.
- La seconde période va jusqu'en 2015-2020. Le taux d'emploi continue à croître fortement, mais la population d'âge actif commence à décroître. L'emploi reste alors grosso modo stable.
- Avec la troisième période qui s'étend au-delà de 2020, l'augmentation du taux d'emploi ne permet plus de compenser la chute de la population d'âge actif. L'emploi diminue lui-aussi d'année en année.

Si l'on s'en tient à ces hypothèses d'évolution, l'emploi étant un des principaux facteurs de la croissance économique, on doit s'attendre à une réduction sévère de la croissance au cours des prochaines décennies et, en particulier, après 2020.

Deux axes sont envisageables selon le Bureau fédéral du plan pour éviter cette perspective, dont les conséquences sociales sont encore mal appréhendées: poursuivre les réformes permettant d'inciter à travailler plus et à rester plus longtemps actif, et faire appel à l'immigration.

Parallèlement à ses impacts sur la croissance, le vieillissement de la population pose à terme un problème de financement des dépenses sociales liées à l'âge. La proportion de seniors augmente par rapport aux actifs, ce qui tend à accroître les dépenses de pension dans le PIB. Le recours aux dépenses de soins de santé étant proportionnellement plus élevé pour les seniors, la part de ces dépenses dans le PIB tend lui aussi à s'accroître. Les montants prévisibles de ces accroissements sont considérables.

Par contre, à politique constante, certaines dépenses pourraient diminuer en proportion du PIB. C'est le cas des dépenses de chômage ou des allocations familiales ou même des dépenses d'éducation qui seraient influencées par la baisse de la population scolaire.

Une politique équilibrée élaborée durant les quelques années de répit qui s'offrent à nous doit préparer la société à cette révolution démographique. La condition *sine qua non* pour réussir la transformation de notre société et la mise en place des réformes structurelles y afférentes est l'existence d'un consensus social fort tant sur les constats que sur les mesures à prendre. En effet, aucune mutation profonde de la société ne peut s'opérer sans que toutes les forces vives de celles-ci y adhèrent et s'y engagent résolument.



## UNE RÉVOLUTION DU VIVRE ENSEMBLE

Par ailleurs, la problématique de l'allongement de la vie ne se limite pas à des aspects économiques. Les personnes âgées ne peuvent, en outre, pas être considérées comme un groupe compact : en effet, la situation d'un nonagénaire à mobilité et autonomie réduites n'est pas similaire à la situation d'un septuagénaire en bonne santé et plein de dynamisme et de projets. Les politiques à mener doivent donc s'adapter à ces différences entre 3e, 4e et 5e âge.

D'autre part, les seniors ne peuvent être réduits au seul rôle de consommateur. Il nous faut donc créer une société « aînés admis, aînés acteurs » qui privilégie et développe les relations intergénérationnelles.

Les jeunes travailleurs accepteront d'autant plus facilement de contribuer au système de solidarité intergénérationnelle si des liens de solidarité et de respect entre les générations sont noués et développés. C'est aussi pour cette raison qu'il importe dès aujourd'hui de réfléchir à des pistes permettant de lier davantage les différentes générations, d'instaurer une relation d'entraide et de solidarité qui soit bidirectionnelle parce que les personnes âgées ont un rôle social à jouer, en ce compris auprès des plus jeunes ! Que les personnes âgées puissent éclairer les jeunes générations de leurs connaissances et participer, à leur manière, au développement harmonieux de toute la société. Cela suppose des investissements en matière de soins de santé mais aussi en matière de politique familiale, d'espace public, de politique sociale, d'emploi ou encore de logement.

Les relations entre générations sont appelées à évoluer profondément au cours des prochaines années. L'allongement de la durée moyenne de vie, conjugué à une faible natalité, modifie le poids relatif des classes d'âge et renforce la proportion des personnes âgées dans la société. La coexistence de quatre générations au sein des familles devient plus fréquente.

Ces évolutions, si elles peuvent être bénéfiques au lien entre générations en le renforçant, renouvellent en même temps, les craintes exprimées à l'égard d'un possible conflit de générations.

Les arguments qui ont été avancés à l'appui d'un tel scénario sont nombreux : la diminution des fratries, sous l'effet de la dénatalité, rend problématique une prise en charge par la famille des personnes âgées dépendantes, dont le nombre s'accroît. Les déséquilibres financiers attendus des régimes de retraite portent en germe une fragilisation du contrat entre les générations que sous-tend l'actuel système par répartition. Aussi, l'hypothèse d'une rupture du lien entre générations n'est-elle pas à exclure, alors que d'importants facteurs de ségrégation des âges n'ont pas disparu et que persiste une certaine représentation négative de la vieillesse dans la société.

Si un tel scénario se vérifiait, il ne se traduirait pas seulement par un risque d'exclusion des personnes âgées mais porterait atteinte au lien social lui-même : les relations entre générations sont en effet au cœur du lien social car elles mettent en jeu, outre l'allocation des richesses, des dimensions aussi fondamentales que la transmission de valeurs, de savoir et de mémoire, indispensables à toute cohésion sociale.

C'est pourquoi il est urgent de promouvoir cette cohésion sociale entre les générations



qui permet de donner un sens à la place de chaque tranche d'âge et de la valoriser aux yeux des autres. Nous avons donc une responsabilité nouvelle : apprendre à vivre ensemble, pour construire un monde commun.

Une réflexion sur l'équilibre des relations entre générations suppose d'intégrer l'ensemble des dimensions en jeu, lesquelles ne se résument pas aux seuls aspects financiers du débat sur l'équité. Il existe des solidarités familiales importantes dont l'interaction avec les aides publiques mérite d'être précisée, sans oublier que des relations entre générations se développent aussi en dehors du cadre familial, notamment dans l'univers associatif. En effet, c'est dans la diversité des expériences, des regards, des projets, des rencontres, que peut se dessiner un projet de société nourri par le désir du partage, de la réciprocité, de l'engagement mutuel entre générations.

Enfin, il importe de définir des pistes d'action orientées en direction de toutes les générations. Seule une réflexion conjointe des populations, acteurs sociaux, des associations culturelles, des institutions de formation, des milieux politiques, de l'économie, est à même de concevoir et de proposer des formes nouvelles de réponses aux problèmes de société que nous devons relever.

La promotion des relations intergénérationnelles n'est-elle pas une des manières de redonner à la vieillesse la place à laquelle elle a droit dans notre société, tout en offrant à la jeunesse l'inscription de son existence dans un temps qui offre des repères ?

### **DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !**

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,  
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.